

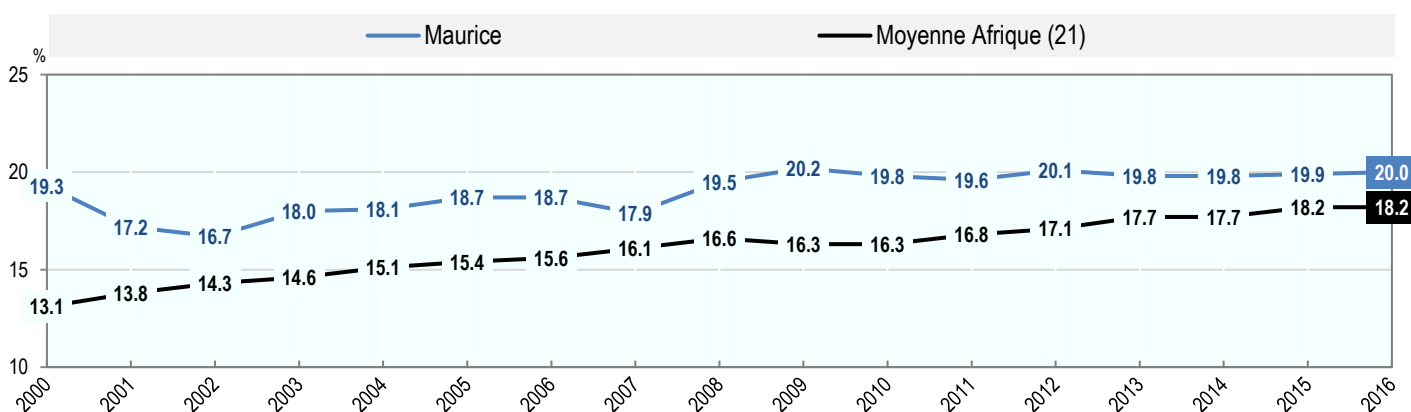


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 — Maurice

Recettes fiscales : impôts/PIB

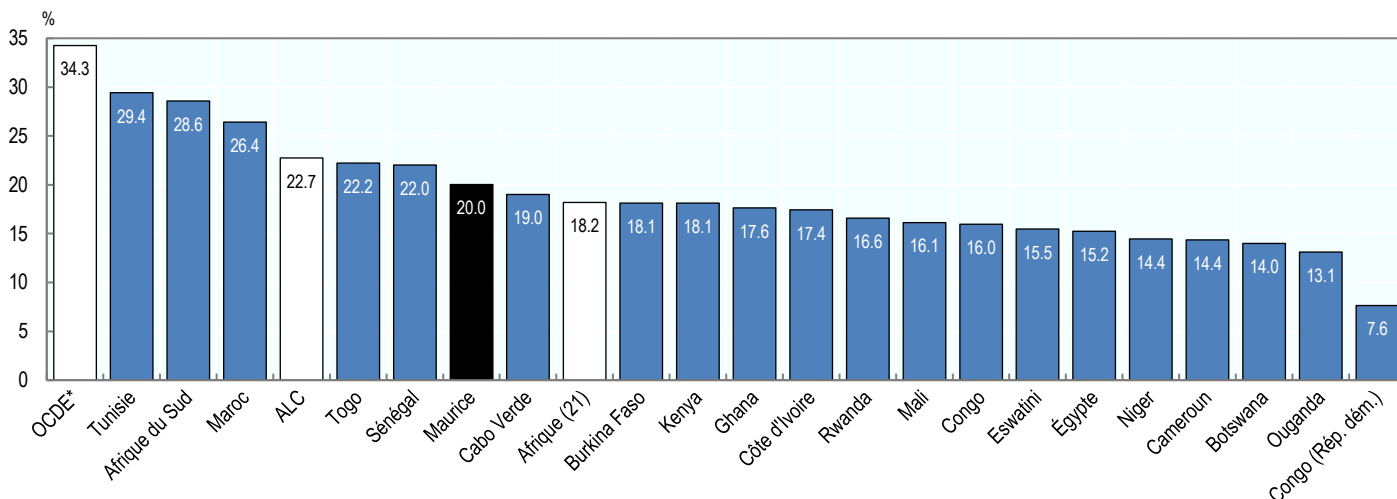
Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

Le ratio impôts/PIB à Maurice a augmenté de 0.1 point de pourcentage entre 2015 et 2016, passant de 19.9 % en 2015 à 20.0 % en 2016. À titre de comparaison, la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication est restée stable à 18.2 % au cours de la même période. Le ratio impôts/PIB à Maurice a légèrement augmenté depuis 2000, où il s'élevait à 19.3 %. Au cours de la même période, la moyenne des 21 pays d'Afrique a augmenté de 13.1 % en 2000 à 18.2 % en 2016. Entre 2000 et 2016, le ratio impôts/PIB le plus élevé à Maurice était de 20.2 % en 2009, et le ratio le plus bas était de 16.7 % en 2002.



Recettes fiscales en % du PIB, 2016

Le ratio impôts/PIB à Maurice en 2016 (20.0 %) était supérieur de 1.8 point de pourcentage à la moyenne des 21 pays d'Afrique figurant dans la publication (18.2 %) mais inférieur à la moyenne d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) (22.7 %).



*Les données pour l'OCDE sont provisoires car les données définitives de 2016 ne sont pas disponibles.

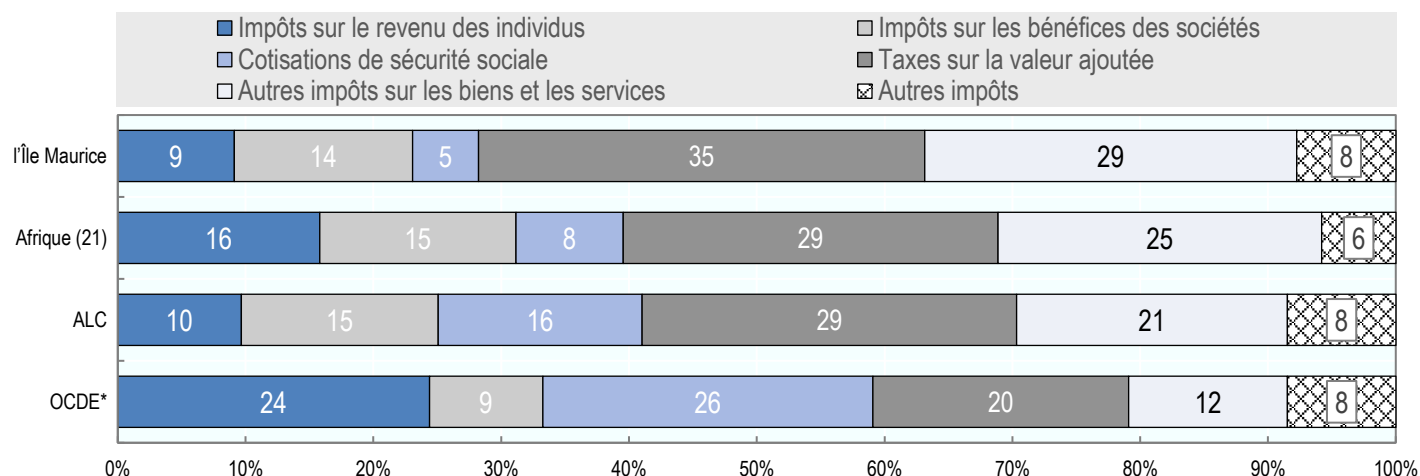
Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>

La moyenne ALC fait référence à la publication « Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018 ». [oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean](http://www.oecd.org/revenue-statistics-in-latin-america-and-the-caribbean)



Recettes fiscales : structure fiscale

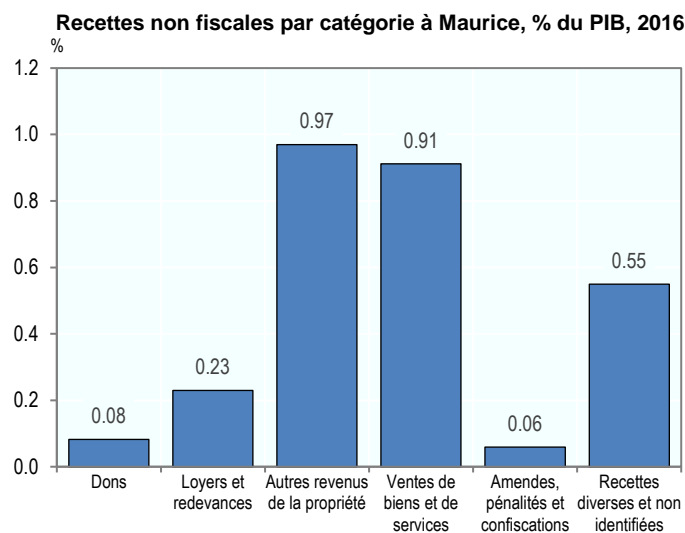
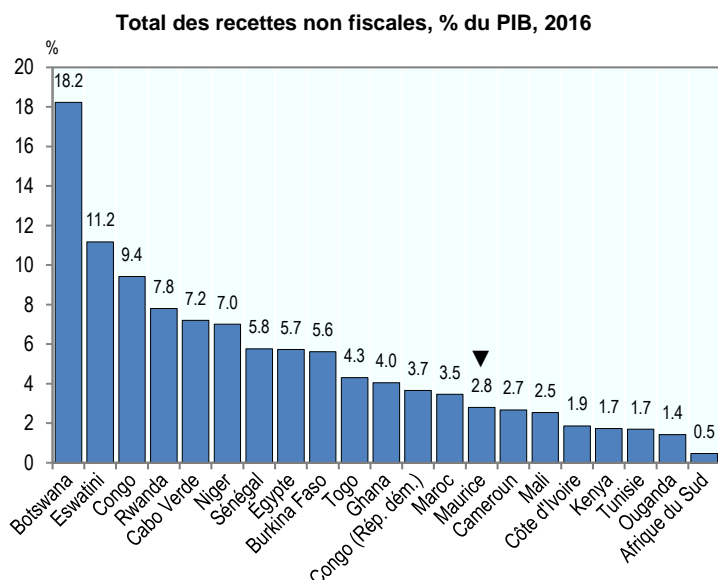
La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales à Maurice en 2016 provenait des taxes sur la valeur ajoutée (35 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2016 provenait des autres impôts sur les biens et les services (29 %).



* Les données pour l'OCDE sont de 2015 car les données de 2016 ne sont pas disponibles.

Recettes non fiscales

En 2016, les recettes non fiscales de Maurice représentaient 2.8 % du PIB et elles étaient inférieures aux recettes fiscales (20.0 % du PIB). Les autres revenus de la propriété représentaient la plus grande part des recettes non fiscales en 2016, s'élevant à 1.0 % du PIB et 34.6 % des recettes non fiscales.



Source : Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018 oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique



Pour plus d'informations, consultez : oe.cd/statistiques-recettes-publiques-en-afrique